

Entrée en vigueur des nouveaux taux de l'usure au 1^{er} avril 2011

La loi du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde, a modifié les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers autres que les crédits immobiliers. Les catégories d'opérations concernées sont définies, à compter du 1^{er} avril 2011, à raison du montant des prêts (montant inférieur ou égal à 3000 €, montant supérieur à 3000 € et inférieur ou égal à 6000 €, montant supérieur à 6000 €), selon les modalités précisées par l'arrêté du 22 mars 2011.

Il faut rappeler qu'un prêt usuraire est défini comme tout prêt conventionnel consenti à un taux effectif global (TEG) qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit. Rappelons également que les taux effectifs moyens déterminés et les taux usuraires sont calculés sur une base trimestrielle par la Banque de France. Ils sont publiés au Journal Officiel dans la seconde quinzaine du dernier mois de chaque trimestre civil et sont également consultables sur le site internet de la Banque de France.

La réforme vise à supprimer le biais qui existait en faveur des crédits renouvelables, dont le seuil de l'usure était plus élevé que celui des prêts amortissables. L'effet majeur attendu est le développement d'une offre accrue pour les petits crédits amortissables d'un montant inférieur ou égal à 3000 €.

La loi Lagarde a également prévu des mesures transitoires pouvant être mises en œuvre, pour une période ne pouvant excéder huit trimestres consécutifs. Pendant cette période de transition, les seuils de l'usure seront calculés pour sept catégories d'opérations, conformément à l'arrêté du 22 mars 2011 portant mesures transitoires pour la détermination des taux de l'usure pour les prêts n'entrant pas dans le champ d'application des articles L. 312-1 à L.312-3 du code la consommation.

En organisant un passage progressif des anciens taux de l'usure vers les nouveaux taux de l'usure, la période transitoire doit permettre aux prêteurs de faire évoluer leur offre sans créer à court terme de risque pour l'accès au crédit.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Mécanisme européen de stabilité

Le 21 mars 2011, les ministres des Finances de la zone euro sont parvenus à un accord sur les principes du futur Mécanisme européen de stabilité (MES) appelé à remplacer le fonds européen de stabilisation financière à la mi-2013. Ce nouvel instrument intergouvernemental a pour objet de refinancer les Etats membres, il bénéficiera d'une garantie de 500 milliards d'euros apportée par l'ensemble des Etats.

Mayotte : 101^e département français et 5^e DOM

Le 31 mars 2011, l'archipel de Mayotte est devenu le 101^e département français et le 5^e département d'outre-mer, lors de l'installation du nouveau Conseil général de la collectivité issu des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011. Le président du Conseil Général, Daniel Zaidani, a été élu le 3 avril 2011. La départementalisation de Mayotte se fera progressivement sur plusieurs années. Mayotte devient la première collectivité unique d'outre-mer exerçant les compétences de département et de région d'outre-mer.

Dossiers législatifs

1 – Incidents de paiement de chèques

Le décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 portant modification des dispositions du code monétaire et financier relatives aux incidents de paiement de chèques a été publié au Journal Officiel de la République du 6 mars 2011.

2 – Entrepreneur individuel à responsabilité limitée

L'ordonnance n° 2011-322 du 24 mars 2011 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de la législation relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée a été publiée au Journal Officiel de la République du 25 mars 2011.

3 - Réforme du crédit à la consommation

Le décret n° 2011-304 du 22 mars 2011 déterminant les modalités du remboursement minimal du capital emprunté à chaque échéance pour les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel du 23 mars 2011.

4 - Fichier des comptes d'outre-mer

Le décret n° 2011-358 du 30 mars 2011 modifiant les dispositions du livre VII du code monétaire et financier relatives aux comptes bancaires a été publié au Journal Officiel du 1^{er} avril 2011.

Publications

1 - L'utilisation du chèque en France

Le rapport réalisé par Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/autres/sommaire-utilisation-cheque.htm>

3 - Saint-Pierre-et-Miquelon

Rapport d'information des sénateurs Cointat et Frimat fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale. Le rapport n° 308 est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

4 – Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Le GAFI (Groupe d'action financière) a achevé et adopté la troisième évaluation mutuelle du système LBC/FT de la France. La synthèse du rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/4/0/47221103.pdf>

Publications IEDOM

L'année 2010 à la Martinique, à La Réunion, à Mayotte, en Guyane, en Guadeloupe, à Saint-Pierre-et-Miquelon

Dans la collection Note expresse série « Portrait », n° 92, 93, 94, 95, 96 et 97. Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication de la note expresse synthèse sur l'année 2010 à la Martinique :

« L'année 2010 à la Martinique : une reprise en demi teinte ».

Après la récession historique de 2009, 2010 aura été marquée par une reprise de l'économie de la Martinique. La clarification institutionnelle du début d'année et le redémarrage de la croissance constaté au niveau national et international ont favorisé une amélioration progressive de l'environnement économique, surtout perceptible en fin d'année. Le climat des affaires, encore incertain au premier semestre, s'est redressé dans la deuxième partie de l'année.

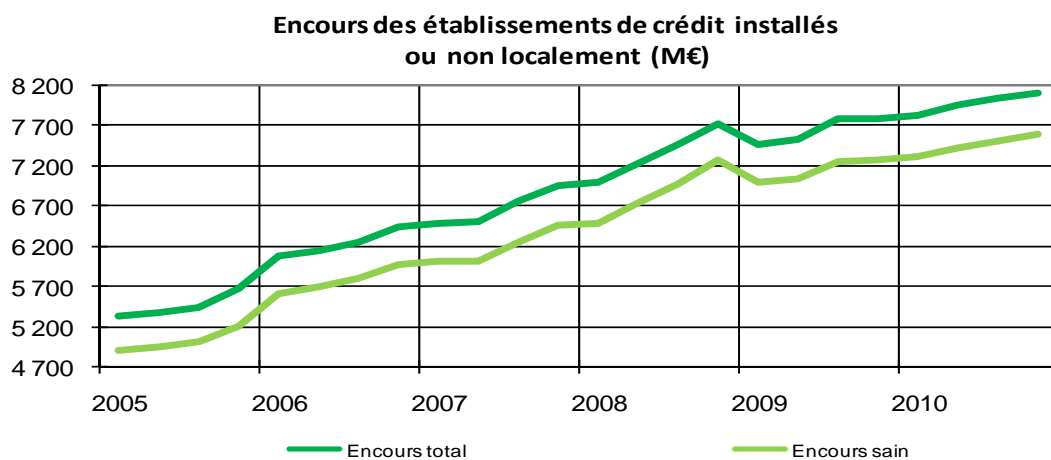
Bénéficiant d'une hausse des prix contenue, la consommation des ménages a retrouvé un niveau proche de celui d'avant la crise, en dépit d'une situation de l'emploi toujours préoccupante. L'investissement des entreprises n'a toutefois pas retrouvé le niveau de 2008. Le financement bancaire a renoué avec la croissance, notamment pour les crédits à long terme, permettant d'accompagner les projets des acteurs économiques. La situation financière de ces derniers reste toutefois fragile, comme en témoigne la dégradation des indicateurs de vulnérabilité financière des ménages et les difficultés de trésorerie persistantes des entreprises. Le marché du travail est toujours dégradé.

Cette étude est disponible en ligne sur le site internet : www.iedom.fr.

Financement de l'économie : progression des encours de crédit au quatrième trimestre 2010

Au 31 décembre 2010, le total des passifs financiers de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement), s'établit à **8,1 milliards d'euros** (+ 0,9 % sur le trimestre, + 4,1 % sur l'année). L'encours sain (7,6 milliards d'euros) conforte sa progression (+ 1,3 % ; + 4,5 % sur l'année).

En lien avec l'amélioration de l'environnement économique, l'encours en faveur des entreprises (3,3 milliards d'euros) continue de progresser (+ 0,7 % sur le trimestre ; +3,3 % sur un an). L'encours des crédits d'exploitation (460 millions d'euros ; + 5,7 % sur le trimestre ; +16,4 % sur un an) retrouve son niveau d'avant crise, alors que les crédits d'investissement (1,7 milliard d'euros, + 0,6 % sur le trimestre ; +4,1 % sur un an) restent orientés favorablement.



Source : IEDOM

Les concours en faveur des ménages accentuent leur progression sur le trimestre (+2,4 % ; +5,5 % sur un an), portés par le regain des encours de crédits à l'habitat (2,1 milliards d'euros, + 3,4 % sur le trimestre ; +8,4 % sur un an) ; l'encours des crédits à la consommation est relativement stable (913 millions d'euros, + 0,2 % sur le trimestre ; -0,5 % sur un an).

Surendettement : nouvelle augmentation du nombre de dépôts

Sur les deux premiers mois de l'année 2011, le nombre de dossiers déposés de surendettement progresse de 58 %. L'augmentation du nombre de dépôts s'est de nouveau accélérée par rapport à 2010 (+26,3 % sur un an).

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

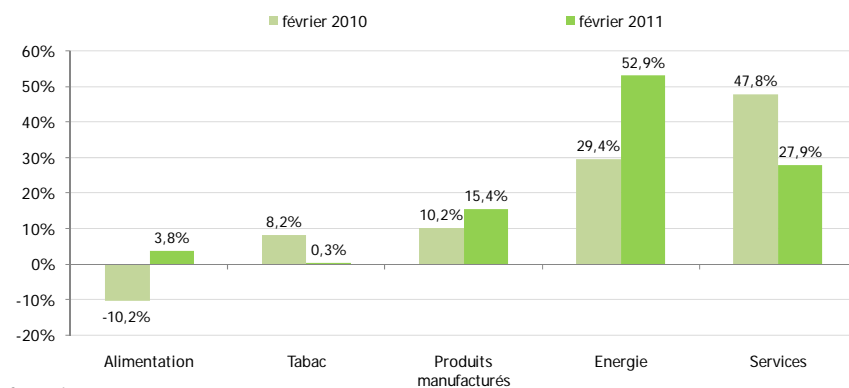
Augmentation de l'indice des prix en février

A fin février 2011, l'indice des prix à la consommation en Martinique atteint 126,1 enregistrant une hausse de 0,5 % sur un mois. Le taux d'inflation annuel s'établit à +3,1 % contre +1,4 % à fin février 2010.

Ce relèvement tient à la progression des prix de l'énergie (+18,1 % sur un an) et dans une moindre mesure, à la hausse des prix des services (+2 %) et des produits manufacturés (+1,7 %). Dans le même temps, le prix de l'alimentation reste relativement stable (+0,7 %) malgré l'augmentation des produits frais (+4,6 %).

Dans les autres géographies, l'inflation annuelle atteint 1,7 % en Métropole, 2 % en Guyane, 2,7 % à la Réunion et 3,2 % en Guadeloupe.

Contributions au glissement annuel de l'indice des prix

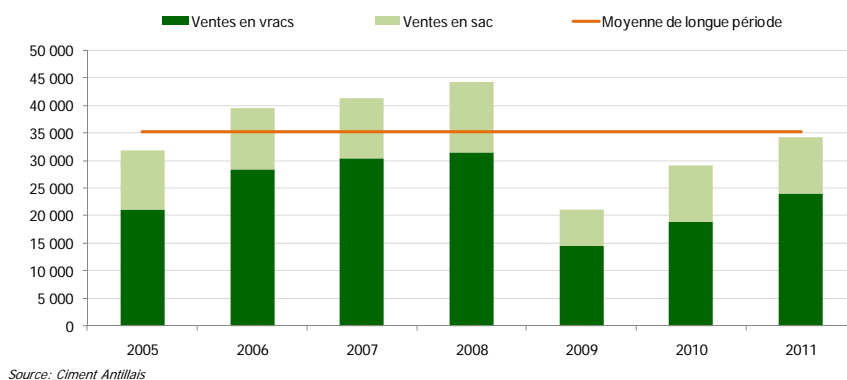


BTP : hausse des ventes de ciment

A fin février 2011, en données cumulées, la consommation locale de ciment atteint 34,3 milliers de tonnes et enregistre une hausse de 17,7 % par rapport à la même période de 2010. Dans le détail, les ventes de ciment en sacs, d'ordinaires dévolues à la construction privée, progressent de 27,7 % tandis que celles en vrac sont stables (- 0,7 %). L'écart de la consommation locale par rapport à sa moyenne de longue période (1995 - 2011) se réduit. Il atteint -2,6 % à fin février 2011, contre -17,3 % un an auparavant.

Consommation locale de ciment

Cumul annuel à fin février



ACTUALITE REGIONALE

Mission sur la situation financière des hôtels aux Antilles :

Une mission sur la médiation des dettes fiscales et sociales des hôtels a débuté en mars 2011. Cette mission, diligentée par les Ministères de l'Outre-Mer, du Tourisme et du Budget, a pour objectif d'analyser la situation financière des hôtels et de rechercher des solutions au traitement des dettes fiscales et sociales impayées en utilisant tous les dispositifs d'aides permettant d'accompagner les entreprises dans la phase de reprise de l'activité dans le secteur.

Hausse des prix des produits pétroliers :

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers (décret du 8 novembre 2010), et après la baisse du 1^{er} mars, le tarif des carburants a été fixé, au 1^{er} avril à : 1,47€/L pour le super sans plomb (+5 %) et 1,27€/L pour le gasoil (+6 %). Le prix de la bouteille de gaz est en hausse également, à 24€ (+1,4 %).

Modernisation de la centrale électrique de Bellefontaine :

EDF est engagée dans un programme de modernisation des infrastructures de la centrale de Bellefontaine. L'opérateur a reçu les premiers moteurs en mars. D'ici juin 2012, la centrale comprendra 12 moteurs diésels de 18,3 MW, pour une capacité totale de 216 MW. Ces nouveaux moteurs bénéficieront des dernières avancées technologiques permettant une amélioration du rendement : 15 % de gain, soit autant d'émission de CO₂ en moins. Elle sera équipée des dispositifs les plus modernes de limitation des rejets atmosphériques

Nouvelle présidence au Conseil Général :

Elue au 3^e tour avec une voix d'avance, Josette Manin (Ensemble pour une Martinique Nouvelle) est la nouvelle présidente du Conseil Général de Martinique. Elle succède à Claude Lise (RDM) qui occupait ce poste depuis 1992.

INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- février 2011	126,1	+0,5 %	+3,1 %
Chômage (source : DDTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- février 2011	41 270	-0,3 %	+3,2 %
	Indicateur de chômage (base pop. Active : 165 370)	- février 2011	25,0 %		+0,6 point
Allocation Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle Emploi	- février 2011	20 440	-3,2 %	-2,3 %
RMI (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2010	28 843	-0,2 %	+0,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (en M€)	- janvier 2011	198,4	-29,9 %	+12,6 %
	Exportations (en M€)	- janvier 2011	12,6	-10,4 %	-56,0 %
	Taux de couverture mensuel:		6,3 %	-	-9,9 points
Grande distribution (source : DRCCRF)	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	- février 2011	38,1	-8,9 %	+4,7 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- février 2011	80,0		+2,5 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdit bancaires	- février 2011	17 757	-1,4 %	-5,5 %
	Retrait de cartes bleues (cumul)	- février 2011	6 193	-	+12,9 %

LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers	- janvier 2011	144 587	+0,9 %	+5,6 %
		- cumul annuel	144 587		+5,6 %
Trafic Maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- février 2011	6 639	ns	-57,3 %
		- cumul annuel	9 924	-	-71,1 %
Construction (source: Ciments antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- février 2011	17 736	+6,9 %	+23,8%
		- cumul annuel	34 323		+17,7 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- février 2011	621	-26,9 %	-0,5 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- février 2011	145	+5,1 %	+31,8 %
	Cumul annuel (VPN + VUN)		1 754	-	-0,5 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)

LDD	LEP	PEL*	CEL*
2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,4902%	0,6672%	0,6780%	0,6483%	0,9020%	1,1760%	1,4850%	1,9270%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Décembre	Janvier	Février	Mars
3,39%	3,50%	3,65%	3,66%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

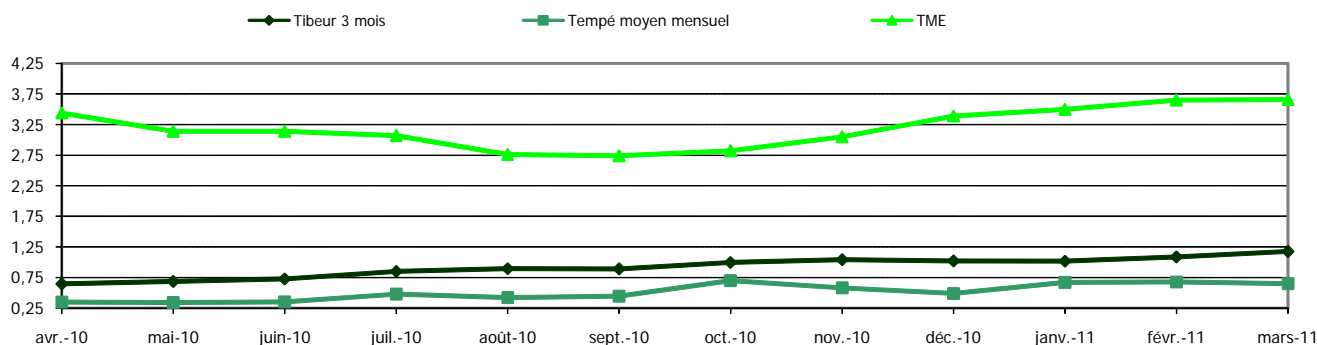
Décembre	Janvier	Février	Mars
3,59%	3,70%	3,85%	3,86%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			Prêts consentis en vue d'achats ou de vente à tempérament		9,12%
Prêts à taux fixe		5,61%	Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable		5,01%
Prêts à taux variable		5,01%	Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, taux fixe		5,77%
Prêts relais		5,99%	Découverts en compte (1)		13,77%
Autres prêts			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans		5,65%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 1524 €		21,47%			
Découverts en compte, crédits renouvelables et financement d'achats ou de ventes à tempérament		19,53%			
Prêts personnels et autres prêts		8,03%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois. Il s'applique également aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels

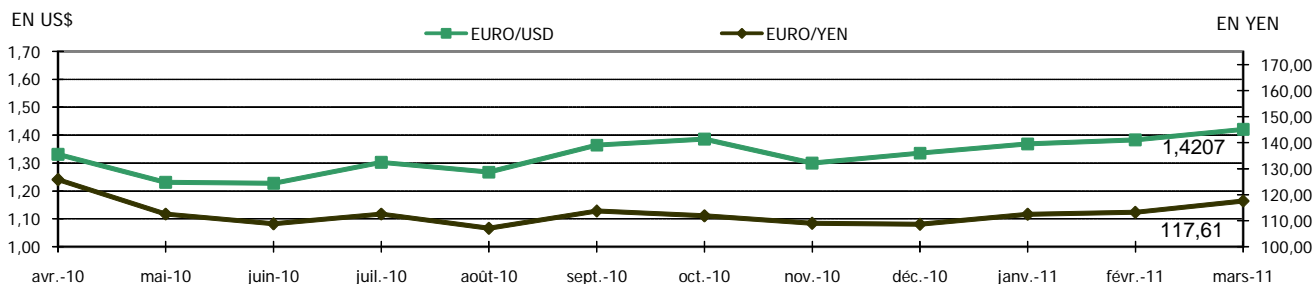
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4207	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,6507	EURO/SRD (Surinam)	4,67810
EURO/JPY (Japon)	117,6100	EURO/BWP (Botswana)	9,28360	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,53750
EURO/CAD (Canada)	1,3785	EURO/SCR (Seychelles)	17,3551	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6986
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88370	EURO/MUR (Maurice)	40,2598	EURO/BBD (La Barbade)	2,83520
EURO/SGD (Singapour)	1,7902	EURO/BRL (Brésil)	2,3058	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,10100
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,0559	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,08820	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2845,83	EURO/XCD (Dominique)	3,8275	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : P. LA COGNATA
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1 bd du Général de Gaulle - BP 512 - 97206 Fort-de-France
 Achevé d'imprimer le 7 avril 2011 - Dépôt légal : avril 2011 - ISSN 1240 - 3822